AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (7)ItemJean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)
Collation3 p. (149r, 150r, 151v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43091

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction9 avril 1864
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireFavre, Jules (1809-1880)
Lieu de destination87, rue d'Amsterdam, Paris

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin propose à Favre de venir à l'audience du 15 avril 1864 du tribunal de Vervins en partant le 13 avril de Paris en soirée et en passant par Guise comme l'a suggéré Versigny, ou bien le 14 avril au matin. Il lui rappelle qu'Oudin-Leclère l'a invité à descendre chez lui. Il explique à Favre qu'il a cherché depuis sa dernière lettre des explications aux questions posées à Laeken aux anciens domestiques de la maison et qu'il a pensé qu'elles avaient pour objet de leur faire déclarer que Marie Moret avait été enceinte et avait avorté. Godin précise qu'Esther Lemaire était parfaitement au courant de la maladie contractée par Marie Moret à Laeken puisque Godin lui donnait des nouvelles de sa santé et que c'est elle qui tenait informée la famille Moret. Godin ajoute qu'il ne savait pas que le bruit courait à Guise que Marie Moret était enceinte.

Mots-clés

<u>Procédure (droit)</u>, <u>Relation Godin-Moret</u>, <u>Santé</u>, <u>Voyage</u> Personnes citées

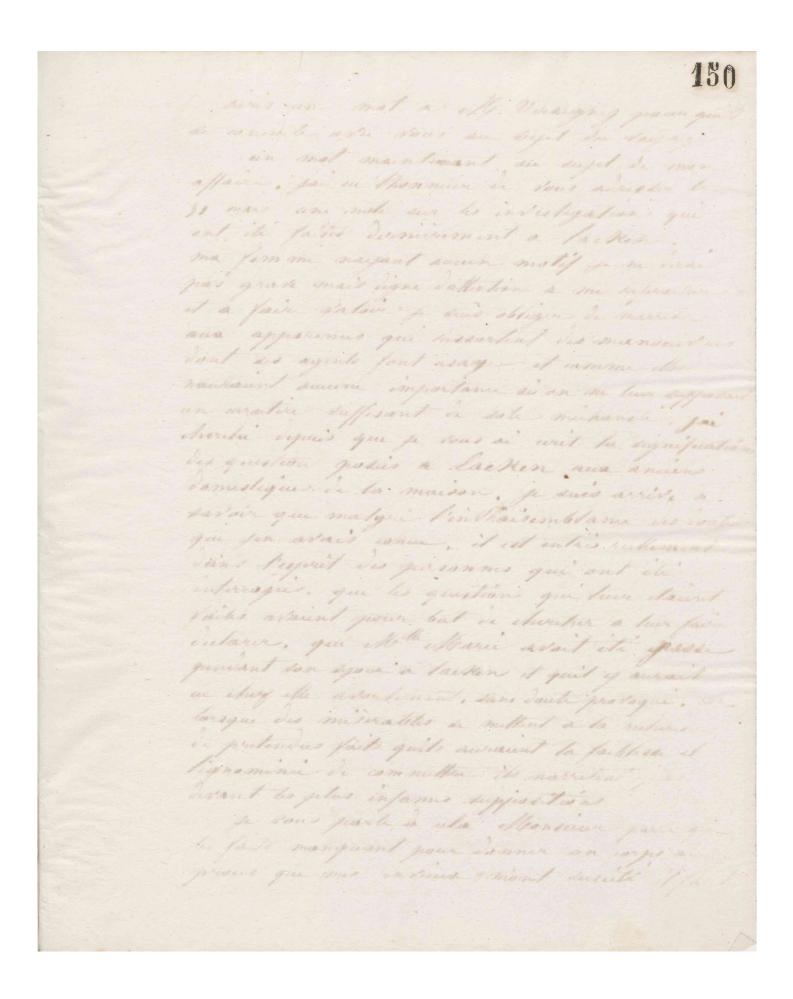
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)
- Moret, Marie (1840-1908)
- Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)
- <u>Versigny</u>, <u>Victor</u> (1819-1872)

Événements cités<u>Séparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)</u> Lieux cités

- Hôtel du Cygne, Saint-Quentin (Aisne)
- Laeken, Bruxelles (Belgique)
- Paris
- Vervins (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/09/2022 Dernière modification le 26/04/2023

149 13 our sour pour



ma fimme mirrirant peneant to huit pour bruit a it reporte